

COLLECTIVITÉ : MARSEILLAN

Tableau d'avancement au GRADE DE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL PREMIERE CLASSE

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
<p>Page 1</p> <p>30 MARS 2018</p> <p>Centre de Gestion 34</p>	MARTI PASCAL	Adjoint technique ppol 2 ^e classe	C	Adjoint technique ppol 1 ^{ère} classe	01/04/2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A MARSEILLAN, le 26/03/2018



Par délégation,
Signature de l'autorité territoriale et cachet
Le 1^{er} Adjoint,

Marc ROUVIER

(Signature)

COLLECTIVITÉ : MARSEILLE

Tableau d'avancement au GRADE DE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DEUXIEME CLASSE

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

~~CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)~~

ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
	DANIS ISABELLE	ADJOINT TECHNIQUE	C	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 ^e CLASSE	01/04/2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A MARSEILLE, le 26/03/2018



Par délégation,
Signature de l'autorité territoriale et cachet
Le 1^{er} Adjoint,

Marc ROUVIER

(Signature)

COLLECTIVITÉ : MARSEILLAN

Tableau d'avancement au GRADE DE AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

CATÉGORIE A; CATÉGORIE B; CATÉGORIE C (1)

ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
	BANON JOACHIM	AGENT DE MAÎTRISE	C	AGENT MAÎTRISE PRINCIPAL	01/06/2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A MARSEILLAN, le 26/03/2018



Signature de l'autorité territoriale et cachet

Le 1^{er} Adjoint,
Marc ROUVIER

Marc Rouvier

COLLECTIVITÉ : MARSEILLAN

Tableau d'avancement au GRADE DE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^e CLASSE

ÉTABLI APRÈS AVIS DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

(en application de l'article 80 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984)

~~CATÉGORIE A, CATÉGORIE B, CATÉGORIE C (1)~~

ANNÉE 2018

NUMÉRO D'ORDRE (2)	NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	CATÉGORIE D'EMPLOI	GRADE D'AVANCEMENT	DATE À PARTIR DE LAQUELLE L'AVANCEMENT DE GRADE EST POSSIBLE
	DES PLATS NABALI	Adjoint administratif	C	Adjoint administratif ppal 2 ^e classe	01/04/2018

(1) barrer la mention inutile.

(2) les fonctionnaires ne peuvent être promus par la collectivité que dans l'ordre du tableau.

A MARSEILLAN, le 26/03/2018



Par délégation,
Signature de l'autorité territoriale et cachet

Le 1^{er} Adjoint,
Marc ROUVIER

Marc Rouvier